

Quelques aspects lexicaux et syntaxiques de l'oralité et de l'oral dans le texte littéraire d'Afrique francophone



Augustin Emmanuel Ebongue

Université de Buéa, Cameroun

ebongueaugustinemmanuel@yahoo.fr

Reçu le 21-07-213 / Accepté le 12-09-2013

Résumé : La présente étude a pour principal objectif de décrire les manifestations linguistiques de l'oralité et de l'oral au niveau du lexique et de la syntaxe dans le texte littéraire francophone africain. L'auteur s'appuie ainsi sur cinq romans de deux écrivains, Ahmadou Kourouma de Côte d'Ivoire, et Patrice Alain Nganang du Cameroun. Les calques et décalques, les allongements vocaliques, les traits intonationnels, les répétitions aspectuelles, le suremploi des déictiques *là*, *ci*, etc. sont ainsi présentés à la fois comme des marques de l'oral et de l'oralité chez les deux écrivains. Établissant la différence existant entre l'oral et l'oralité, il montre que le français de l'écrivain camerounais Nganang repose sur l'oral, et celui de l'écrivain ivoirien, Ahmadou Kourouma, sur l'oralité. Le premier choisit un français oral ou l'oral pour besoin de réalisme linguistique, le deuxième l'oralité, pour préserver dans une langue altérée sa culture ancestrale malinké. L'étude s'inscrit dans les perspectives descriptive et contrastive de l'approche sociolinguistique.

Mots-clés : lexique, syntaxe, oralité, oral, réalisme linguistique

Algunos aspectos léxicos y sintácticos de la oralidad y de lo oral en el texto literario del África francófona

Resumen: El presente estudio tiene como objetivo principal describir las manifestaciones lingüísticas de la oralidad en los ámbitos del léxico y de la sintaxis en el texto literario francófono africano, para lo cual, el autor utiliza cinco novelas de dos escritores: Ahmadou Kourouma, de Costa de Marfil, y Patrice Alain Nganang, de Camerún. Los calcos y sus omisiones, los alargamientos vocálicos, los rasgos de entonación, las repeticiones aspectuales, el sobre empleo de los deictivos *allí* y *aquí*, etc., son presentados a la vez como marcas de lo oral y de la oralidad en ambos escritores. Al establecer la diferencia que existe entre lo oral y la oralidad, se muestra que el francés del escritor camerunés Nganang se basa en lo oral, y el del escritor marfileño, Ahmadou Kourouma, en la oralidad. El primero escoge un francés oral por necesidad de realismo lingüístico, el segundo, la oralidad para preservar su cultura ancestral malinké en una lengua que privilegia la alteridad. El estudio se inscribe en las perspectivas descriptivas y contrastivas del enfoque sociolingüístico.

Palabras clave: léxico, sintaxis, oralidad, oral, realismo lingüístico

Some lexical and syntactic aspects of Orality and Oral in African French-Speaking Literature

Abstract: This study tries to show that African oral textual genres like proverbs, riddles, songs, stories, epics, legends, etc. are not the only literary forms of orality/oral in African literary texts. It aims to prove that orality and oral have linguistic

manifestations. Thus, interferences of African languages, loan-words from African languages, etc. are described as some lexical and syntactical of oral and orality in African French-speaking literature. The author of the article argues also that we cannot talk about orality in Patrice Nganang's novel, *Temps de chien*, because his variety of French expresses Cameroon popular urban culture, while the novels of the Ivorian writer, Ahmadou Kourouma, are dominated by orality. This is due to the fact that Patrice Nganang of Cameroon is motivated by the willing of French as it is spoken in unformal situations, when Ahmadou Kourouma of Ivory Coast wants to give to his variety of French a west-african or a malinke identity. The approach chosen is the Sociolinguistic one in its descriptive and contrastive methods.

Key words: lexis, syntax, orality, oral, linguistic real usages

Introduction

Au-delà des aspects bien connus de l'oralité, nous aimerions, à propos du cas particulier du roman francophone africain, nous intéresser non plus à l'oralité textuelle ou diégétique qui est très souvent constituée des formes littéraires telles que les proverbes, les images, les chants, les dictons, les contes, les légendes, etc., mais plutôt à l'oralité et/ou oral linguistique qui apparaissent aussi avec saillance chez les auteurs africains. Il s'agit des manifestations de l'oralité et de l'oral défini comme « *la forme écrite de la langue prononcée à haute voix* » (Dubois *et al.*, 2001 : 336). L'oralité, quant à elle, « *évoque le caractère non scriptural du discours ou d'un énoncé littéraire. Elle présuppose un usage de la voix (conjugaison du rythme, de l'intonation, des sonorités et des inflexions vocales) et s'étend à tout ce qui fait partie de l'environnement immédiat d'un locuteur (mimique, interaction entre locuteur et auditoire). Le texte oral est fait pour être dit* » (Noumssi, 2009 : 32). L'oralité relève ainsi de la littérature orale ; elle est à la fois un moyen de conservation de la culture traditionnelle africaine et « *un art entendu comme le fait pour une culture de privilégier, au détriment de l'écriture, l'aspect oral dans l'acquisition et la transmission des connaissances* » (Noumssi, 2009 : 32). Une de nos ambitions est de l'étendre à des faits de langue bien précis.

L'un de nos objectifs reste alors d'explorer de nouvelles formes de l'oralité de l'oral qui ne sont plus uniquement concentrées dans le texte, mais aussi dans la langue de l'auteur ; il s'agit des manifestations linguistiques de l'oralité chez Ahmadou Kourouma et Patrice Nganang. Un autre objectif consiste également à les décrire dans une perspective sociolinguistique. Ayant constaté qu'il y a un certain nombre de formes linguistiques telles que les emprunts lexicaux aux langues africaines, les calques et décalques de ces mêmes langues, certains faits énonciatifs, etc., qui sont évacuées des études de l'oralité, nous voulons alors montrer que ces formes linguistiques sont elles aussi des marques de l'oralité et de l'oral. Car, si la plupart des langues génétiquement africaines ne sont réservées que dans les usages oraux, tout emprunt, quelle

que soit sa nature, à ces langues n'est-il pas déjà en lui-même une marque de l'oral ou de l'oralité ? On voudrait ensuite vérifier l'hypothèse du réalisme linguistique chez l'auteur camerounais et celle de l'affirmation identitaire chez l'Ivoirien Ahmadou Kourouma, dans l'intégration des marques de l'oralité/oral dans leurs textes. On verra ainsi que Nganang ne convoque que les façons de parler des Camerounais dans des situations informelles ; ces façons de parler proviennent, pour l'essentiel, des langues émergeant dans les villes de Yaoundé et Douala, respectivement capitales politique et économique, qui présentent un brassage ethnique important. On y voit ainsi les langues beti, française, mendumba, et autres langues camerounaises auxquelles s'ajoutent le pidgin-english, le camfranglais et l'anglais. Nganang semble faire étalage de la culture populaire camerounaise, quand Kourouma semblerait promouvoir une tradition orale basée sur l'oralité. Il faudrait alors prendre l'adjectif « populaire » au sens dialectologique qui « l'oppose à cultivé, à grossier, à trivial, à technique, etc., et caractérise tout trait ou tout système linguistique exclu de l'usage des couches cultivées et qui, sans être grossier ou trivial, se réfère aux particularités du parler dans les couches modestes de la population » (Dubois et al., 2001 : 372).

Notre corpus est constitué de cinq œuvres romanesques : *Temps de chien* de l'écrivain camerounais, Patrice Nganang, *Les soleils des indépendances*, *Monnè*, *outrages et défis*, *En attendant le vote des bêtes sauvages* et *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma. Pourquoi avoir choisi *Temps de chien* de Patrice Nganang ? On observe que cet écrivain écrit français tel qu'il est parlé dans les espaces populaires comme les débits de boissons, les places de marchés, les quartiers populaires, etc. Il s'agit d'un français oral ; on pourrait même dire qu'il est représentatif des pratiques du français au Cameroun. Nous avons choisi les œuvres littéraires de Kourouma car cet écrivain ivoirien ne s'est pas contenté de reproduire les façons de parler des Ivoiriens, encore moins de son peuple immédiat qui est le peuple malinké. Il a voulu un français malinkisé, un français qui revalorise l'identité et la culture malinké ; il a voulu un français africanisé. D'où son essai sur le processus d'africanisation de la langue française (Kourouma, 1970). Kourouma, contrairement à Patrice Nganang, ne se serait pas contenté de s'approprier simplement une langue dans le seul but d'y exprimer les marques de l'oral que l'on retrouve dans toutes les cultures, il a opté pour une appropriation littéraire qui lui permette de consigner son identité socioculturelle. Il faut prendre le terme « s'approprier » au sens de Manessy (1994 : 407) pour qui l'appropriation « est l'adoption d'un « usage familial, courant, socialement neutre » ».

Pour mener notre travail à bon port, nous convoquerons l'approche sociolinguistique qui prend pour cheval de bataille la parole et le sujet parlant. Il s'agit d'une approche scientifique des faits de langage qui consiste à les décrire dans leur relation avec les phénomènes sociaux au sein desquels ils se manifestent. Elle opère, d'après

Dumont et Maurer (1995 : 4), « *au niveau de l'individu parlant et le suit dans son groupe d'appartenance* ». Notre étude s'inscrit dans ses perspectives descriptive et contrastive. Nous décrivons ainsi les manifestations syntaxiques et lexicales de l'oralité et de l'oral observées dans notre corpus d'étude, tout en les comparant ponctuellement à la syntaxe et au lexique du français standard

Dans l'optique d'explorer les manifestations linguistiques de l'oralité ou de l'oral dans le corpus, et de vérifier nos hypothèses, nous décrivons d'abord le contexte de production des deux littératures qui entrent dans le grand ensemble de la littérature africaine ; ensuite nous rechercherons les marques linguistiques de l'oral chez Patrice Nganang et celles de l'oralité chez Ahmadou Kourouma dans le but de montrer que le premier se livre à l'écriture de l'oral, alors que le deuxième, Kourouma, est plutôt porté vers l'écriture de l'oralité.

1. Contextes de production du corpus littéraire étudié

1.1. Le contexte du Cameroun

Le Cameroun présente une diversité linguistique et tribo-ethnique fort impressionnante. Les linguistes et les ethnologues avancent unanimement des chiffres qui oscillent entre 250 et 300 unités-langues avec autant d'ethnies¹. D'après Biloa (1998 : 64), cette multitude de langues se répartit dans trois des quatre grandes familles linguistiques qui sont « *attestées en Afrique [à savoir] Niger (Bénoué Congo, Adamawa estern), Nilo-Saharian (Chari-Nilo), Afro-Asiatic (Tchadic)* ». À cette diversité linguistique sont venus s'ajouter le français et l'anglais, deux langues officielles héritées de la double colonisation, britannique et française. Les contacts multiples entre les langues camerounaises et les langues officielles ont donné naissance à deux langues nées desdits contacts, à savoir le camfranglais chez les francophones, et le pidgin-english chez les anglophones². Le bilinguisme officiel camerounais a voulu que chacune des deux communautés linguistiques anglophone et francophone ait son sous-système éducatif. D'où l'existence au Cameroun de deux sous-systèmes éducatifs : l'un anglophone s'inspirant du modèle anglo-saxon et l'autre francophone qui est calqué sur le modèle français. Depuis la fin de la décennie 80, le Cameroun traverse une sévère crise économique qui a sérieusement affecté la qualité du français, comme dans la plupart des pays francophones. D'où la publication de Mendo Zé (1990) qui s'intitule *Une crise dans les crises. Le français en Afrique noire francophone : Le cas du Cameroun*. La diversité linguistique et tribo-ethnique et la baisse de la qualité du français ont provoqué des dynamiques linguistiques diverses que les écrivains reproduisent tout simplement dans leurs œuvres littéraires. Renaud (1979 : 19) observait déjà plus tôt qu' « *il y a trois forces au moins qui concourent au morcellement du français en ses variétés*

camerounaises : a. la diversité des langues nationales, b. la diversité des modèles enseignés, c. les apports des diverses situations de communication en français ». Plus tard, Djoum Nkwescheu (2000) identifiera dans sa thèse quatre accents de français au Cameroun, à savoir l'accent/français beti, l'accent/français basaa, l'accent/français bamiléké et l'accent/français « nordiste ». À côté de ces quatre français que l'on peut dire ethniques se développe un français populaire camerounais, véhicule d'une culture populaire camerounaise. C'est dans ce français qu'écrivit l'écrivain camerounais dans *Temps de Chien*.

1.2. Le cas ivoirien

On peut dire que la configuration ethnique actuelle de la Côte d'Ivoire a été considérablement influencée et modifiée par des mouvements migratoires. Ce pays d'Afrique de l'Ouest apparaît ainsi comme un État multiethnique. La Côte d'Ivoire compte 60 ethnies différentes. Les ethnologues et les linguistes les regroupent souvent en quatre grands groupes. Parmi ces groupes, l'on peut citer : le groupe mandé, le groupe Krou, le groupe Gour ou voltaïque et le groupe Akan.

La Côte d'Ivoire ne compte que quelque soixante-dix langues. Les soixante-dix langues sont issues de la grande famille linguistique nigéro-congolaise. Conformément aux quatre groupes ethniques examinés plus haut, on distingue les langues kwa, gour, krou et mandé. Cependant, en Côte d'Ivoire, seules dix-sept langues sont parlées par 100 000 locuteurs ou plus. Les autres cinquante-trois langues enregistrent un nombre de locuteurs inférieur à cent mille. Le baoulé occupe une position privilégiée. Ses emplois fonctionnels font d'elle une langue véhiculaire. Elle est largement utilisée dans les échanges commerciaux. Le français est l'unique langue officielle. Lafage a isolé trois variétés de français en Côte d'Ivoire. Il s'agit du français des « peu ou non lettrés », du français des « élites » et du français des « lettrés ». Le premier niveau de français appelé français des « peu ou non lettrés » correspond à la variété basse, le basilecte. Le deuxième niveau ou le français des « élites » quant à lui correspond à la variété mésolectale. Le dernier niveau est considéré comme la variété haute ou l'acrolecte. L'hétérogénéité du français en Côte d'Ivoire et son extrême dynamique ont amené Lafage à parler non pas d'une seule variété linguistique que l'on pourrait appeler le français ivoirien, mais plutôt de deux variétés de français assumant les fonctions de véhicules d'idées et de messages. Le choix d'un de ces véhiculaires est déterminé par le niveau d'études. Lafage (1995 : 105) affirme que « *Le FPI des peu ou non scolarisés (...)* des « scolarisés » est marqué par toute une gamme de niveaux différents de possession et de normalisation en fonction de la durée des études, de la profession exercée, du niveau de vie, de la fréquence d'utilisation ». Le français d'Ahmadou Kourouma n'entre

dans aucune des classifications proposées ci-dessus. Il a inventé un français et un style d'écriture qui lui permettent de traduire les schèmes culturels malinké³.

Patrice Nganang choisit de reproduire des façons de parler des Camerounais qui sont fortement marquées par des substrats linguistiques issus principalement des langues beti, basaa, ngomàlà, mendumba, nguembà et ffulde. Celles-ci relèvent de la culture urbaine populaire du Cameroun. Quant à Ahmadou Kourouma, il s'est beaucoup inspiré de sa langue et de sa culture maternelles malinké dans lesquelles il puise l'essentiel des marques de l'oralité qu'il intègre dans sa production littéraire. L'écrivain camerounais, pour sa part, exploite le français oral de son milieu d'appartenance. Les deux contextes de production littéraire sont des contextes francophones qui sont, on le sait, dominés par un modèle linguistique émis et contrôlé par le Centre, la francophonie étant une organisation franco-centrée qui glorifie la norme centrale de référence et sanctionne tout écart en général, l'africanisme en particulier. C'est en principe toutes les marques de l'oral et de l'oralité qui devraient être évacuées. Ce sont ces différentes présences de l'oral et de l'oralité au niveau de la langue des deux auteurs que nous mettrons en évidence dans cette étude.

2. Les traces de l'oral dans la langue écrite

L'oral, comme le disent Dubois *et al.* (2001), est l'écriture de la parole prononcée. Dans *Temps de chien* de Patrice Nganang, nous relevons de nombreuses traces de l'oral écrit. Il est constitué sur le plan lexical de nombreux traits intonationnels et allongements vocaliques. Très souvent, ces manifestations linguistiques de l'oral sont le résultat de la non maîtrise de la langue française par des personnages qui représentent les Camerounais dans leurs pratiques quotidiennes du français.

2.1. Traits intonationnels

Pour Antoine Lipou (2001 : 124), « *l'ancrage du français vernacularisé dans le discours interjectif constitue un facteur favorable à l'apparition de multiples phénomènes intonationnels. Ceux-ci trahissent des attitudes des personnages à l'égard de leurs propres discours et de leur référence* ». Bon nombre d'énoncés présentent quelques-uns de ces traits intonationnels :

- (1) Massa Yo lui répondit indifférent : « Je mange la paix ? Si tu veux passer, passe *tranquillement-o* » (Nganang, 2001 : 52).
- (2) *Pourtant-o*, qu'il est difficile d'être un chacun ! Une chose est devenue sûre pour moi, en effet (*Ibid.* : 130).
- (3) J'entends la voix de mon maître lui dire : « Ne tue pas mon *chien-o* ! » (*Ibid.* : 56).

L'intonation porte, comme on peut le remarquer, sur les mots *tranquillement*, *pourtant*, *chien*, etc. auxquels est affecté le son [o] qui confère ainsi à ces mots une dimension orale et renforce la consignation de l'oral dans l'écrit. En français parlé camerounais, cette intonation est montante et on observe un allongement de ce son. Ce niveau de langue correspond au français basilectal⁴ qui trouve d'autres manifestations dans l'oralisation d'un certain nombre de mots.

2.2 Des allongements vocaliques

L'oralisation des mots apparaît comme une autre représentation de la parole dans le lexique du texte littéraire africain à l'exemple de celui de Patrice Nganang. Certains sont en français comme l'illustrent les exemples suivants :

(4) Mini Minor piétinait la marre de pipi : « *vraaaaaiiiiiiiiiment*, même les cauchemars ont des limites » (*Ibid.*: 81).

(5) Je coinçai mes reins, je reculai avant d'aboyer « *chchhhhhhhhuuuuuuuut* » fit une voix de femme, quelqu'un est là. (*Ibid.* : 264).

D'autres sont en langues locales africaines. Ils marquent alors soit la désolation, soit la surprise.

(6) - Il veut se tuer !

- Mon frère, ne nous couvre pas de sang-o, s'écria un homme.

- *Wombo-o* s'était écriée une femme, chassez les enfants ! (*Ibid.* : 71).

(7) « *Bo-o* tu veux obtenir ta part toi aussi, dit Massa Yo peureux » (*Ibid.* : 85).

(8) *Woyo-o* ! cria la voix de mon maître de l'intérieur. *Woyo-o* la porte de son bar s'ouvrit avec fracas (*Ibid.* : 307).

Les allongements vocaliques mis en italique sont constitués dans cette série d'exemples des mots issus de la langue medumba, une langue parlée dans la région de l'Ouest du Cameroun. Les événements énonciatifs offrent ainsi à la syntaxe du français littéraire un parfum oral pour la simple raison qu'ils sont généralement convoqués dans les conversations orales quotidiennes. Par souci de réalisme linguistique, ils sont investis dans l'œuvre littéraire par les écrivains africains.

Au niveau de la syntaxe, nous avons d'autres manifestations de la parole écrite. Celle-ci se compose des interrogations orales, des répétitions aspectuelles, du suremploi des déictiques *-là / -ci*.

2.3. Le suremploi des déictiques *-là /-ci*

Les déictiques *-là / -ci* jouent un rôle très important dans la situation d'énonciation. Ils servent à désigner les objets, les êtres selon que ceux-ci sont rapprochés ou éloignés du locuteur. Ils ont à cet effet une valeur monstrative. La caractéristique principale de ce type de déictiques est qu'ils convoquent à la fois des références linguistiques et extralinguistiques. Ils sont donc employés en situation concrète d'énonciation et impliquent l'oral/la parole. À titre illustratif, considérons les énoncés ci-après :

(9) Qu'il est Camerounais d'abord ? demanda une autre voix : un rire sec se fit entendre : « Oui, *Biya-là* est un Français » (*Ibid.*: 292).

(10) Et Mini Minor piétinait la mare « vraaaaiiiiiment, même les cauchemars ont des limites. Moi la femme de ce *cancrelat-ci* ! » (*Ibid.* : 48).

Le suremploi des déictiques *-là* et *-ci* dans la littérature africaine d'expression française traduit l'influence notoire de la parole, de l'oralité sur l'écrit qui ne saurait se défaire totalement d'elle.

2.4. Les répétitions aspectuelles

Antoine Lipou (2001 : 126) définit la répétition aspectuelle comme « *un mode d'expression du répétitif, du duratif, du fréquentatif, de l'intensif ou de l'insistance* ». Elle porte sur la quasi-totalité des catégories grammaticales. Les répétitions aspectuelles participent de l'oralisation du français écrit. Elles traduisent principalement le duratif, le répétitif et l'insistance. Les phrases ci-après illustrent ce phénomène :

(11) Et je vis l'homme soudain argumenter dans le vide, certainement avec son invisible et explorée main qui le *maudissait, le maudissait, le maudissait* et n'achevait pas encore de le maudire (Nganang, 2001 : 74).

(12) La femme disait en avoir *marre, marre, marre* et vraiment *marre* (*Ibid.* : 256).

Les répétitions aspectuelles permettent aux personnages de marquer la durée d'un acte ou d'une action, l'insistance parfois pour signifier un désaccord. Elles constituent des façons de marquer les aspects à l'oral.

2.5. Des interrogations orales

Dans un souci de réalisme linguistique, Nganang reproduit exactement la manière dont une langue est parlée, le français en l'occurrence. Les interrogations des personnages des différentes diégèses rappellent l'oral. Ainsi retrouve-t-on à ce niveau trois

types d'interrogation marquant l'écriture de l'oral, à savoir les interrogations qui font appel au pronom interrogatif « quoi », celles qui emploient l'adverbe « non » et celles que l'on pourrait appeler les *pseudo-interrogations*.

a) L'emploi du pronom interrogatif QUOI

On observe un usage singulier du pronom « quoi » dans certains groupes verbaux et nominaux. Un tel usage informe sur un contexte oral. Nous avons des constructions du genre « lâcheté de quoi ? », « domicile de quoi ? », etc.

(13) Ils s'écrièrent chacun à tour de rôle « Lâcheté de *quoi* ? Moi j'ai mes enfants à nourrir, hein ! » (*Ibid.* : 180).

(14) Mon maître éclata de rire « Domicile de *quoi*, dit-il, parce que toi, tu as déjà un domicile ? (*Ibid.* : 90).

Il s'agit ci-dessus d'autres usages basilectaux du français au Cameroun qui seraient issus des langues maternelles des Camerounais. L'observation des pratiques du français révèle que de tels usages sont l'apanage du locuteur camerounais peu scolarisé ; il arrive aussi qu'ils soient convoqués par un locuteur scolarisé par simple conformité aux pratiques linguistiques en usage. En contexte surveillé ou écrit on pourrait dire :

(15) Ils s'écrièrent chacun à tour de rôle « *de quelle lâcheté s'agit-il* ? Moi j'ai mes enfants à nourrir, hein ! »

(16) Mon maître éclata de rire « *de quel domicile s'agit-il* ?, dit-il, parce que toi, tu as déjà un domicile ?

Dans les groupes verbaux, le pronom interrogatif « quoi » est très souvent postposé au verbe. Ce qui confirme le constat selon lequel l'inversion de sujet a tendance à disparaître à l'oral. Nous obtenons les occurrences ci-après :

(17) N'est-ce pas ton maître a de l'argent ? aboient-ils à notre passage.

- Tu as déjà vu *quoi* ? (*Ibid.* : 17).

(18) Laissons seulement « Et tu as fait *quoi* alors ? » lui demandait le vendeur de cigarettes (...) (*Ibid.* : 92).

À l'oral, le pronom interrogatif subit quelques transformations. En usage surveillé, c'est-à-dire écrit, il se présente sous la forme « que » et se place en début de phrase. Il prend la forme « quoi » à l'oral et apparaît généralement après le verbe. On aura alors les énoncés ci-après :

(19) N'est-ce pas ton maître a de l'argent ? aboient-ils à notre passage.

- *Qu'as-tu déjà vu ?*

(20) Laissons seulement « Qu'as-tu fait alors ? » lui demandait le vendeur de cigarettes.

À l'observation, ces phrases sont morphologiquement des modalités interrogatives, alors que sémantiquement elles sont des négations. En (19), le personnage veut dire « Tu n'as encore rien vu. » et en (20) il veut dire « tu n'as rien fait. ».

b) L'emploi de l'adverbe *non*

(21) Le spectacle de la jeune femme momifiée en pleine rue était trop captivant. « Il fallait rester là, *non* ? » lui dit une voix de femme (*Ibid.* : 255).

(22) C'est mon vélo. Où est pour toi *non* ? (*Ibid.* : 58).

(23) C'est comme ça les hommes *non* ? (*Ibid.* : 60).

L'adverbe « non » dans les énoncés marque tantôt l'assurance (21), (22), tantôt l'approbation (23) ou la méfiance. Le suremploi de cet adverbe frise l'oralité et rappelle les conversations tenues dans le quotidien. En contexte écrit, on peut tout simplement se passer de cette particule (*non*).

c) Les pseudo-interrogations

On regroupe sous le titre de pseudo-interrogations, les phrases qui, sur le plan morphologique, se comportent comme de véritables interrogations alors que sur le plan sémantique et énonciatif, elles sont des affirmations feintes. Elles sont toutes formées de *que* qui pourrait avoir une valeur adverbiale, à la différence qu'il n'est pas introducteur du subjonctif. À titre illustratif, considérons les constructions ci-après :

(24) C'est aux Biya que l'on devrait retirer la nationalité camerounaise !

- *Qu'il* est un Camerounais ? demanda une autre voix (*Ibid.* : 292).

(25) Toi aussi, il invite le Président *que* c'est son ami ?

- *Que* le Président va faire quoi ici ?

- *Que* le Président va même s'asseoir où ?

- *Qu'il* va lui donner quoi ? (*Ibid.* : 344).

Les énoncés ci-dessus véhiculent des idées contraires à celles qu'ils semblent exprimer sur le plan formel. La particularité de ce type d'interrogations est qu'elles ont en position frontale un « que » qui n'appelle pas l'usage du subjonctif, ou qui n'introduit aucun cas de subordonnée, encore moins ne marque d'exclamation. On

pourrait alors croire qu'il s'agit de l'influence des langues africaines camerounaises sur le français des personnages.

L'écrit surveillé offrirait les exemples suivants :

(26) C'est aux Biya que l'on devrait retirer la nationalité camerounaise !

- *Il n'est pas Camerounais*, demanda une autre voix.

(27) Toi aussi, il invite le Président, *ce n'est pas son ami*.

- *Le Président ne va rien faire ici*.

- *Le Président n'aura où s'asseoir*.

- *Il ne va rien lui donner*.

La présence des interrogations se construisant autour du pronom interrogatif « quoi », de l'adverbe « non » et des pseudo-interrogations marquées par « que » participe de l'influence des langues africaines, de la parole sur le français des personnages de Nganang qui se soucie d'un certain réalisme linguistique dans les écritures africaines de langue française. L'auteur procède tout simplement à des transcriptions des manières de parler des locuteurs africains du français. Ce qui fait penser à une esthétique de l'oral. L'extrême récurrence des interrogations orales et surtout leur extrême abondance trahit la prééminence de la parole sur l'écrit dans le texte littéraire africain. Ce qui amène Innocent-Jourdain Noah (1982 : 18) à affirmer que la parole « *possède en Afrique une extraordinaire prééminence sur les instruments du pouvoir politique, religieux, intellectuel et pédagogique. Elle est la clé par excellence de toute autorité, le moyen de domination d'autrui* ». Il apparaît de toute évidence que le suremploi des déictiques *-là /-ci*, les répétitions aspectuelles et les interrogations orales qui se retrouvent principalement chez l'écrivain camerounais, Patrice Nganang, rappellent les conversations orales. Ce qui ne semble vraiment pas être le cas des calques et décalques chez Ahmadou Kourouma. Chez Nganang, les autres faits langagiers renvoient juste à un contexte oral d'utilisation d'une langue, et non à l'oralité. Ils participent de la culture populaire ou de l'usage populaire d'une langue.

3. L'oralité

Contrairement au Camerounais, Patrice Nganang qui s'investit dans l'écriture de l'oral, l'Ivoirien, Ahmadou Kourouma, lui, se consacre à l'oralité qui est, d'après Noumssi (2009), un art. Toutes les traces de parole que l'on rencontre dans son œuvre littéraire renvoient à de véritables techniques « *par lesquelles [une] société organise et relie ses divers agencements sociaux, modèle ses types de significations, résout les conflits sociaux, prévient la communauté de la dislocation [...]. Au-delà des noms, des proverbes, des devinettes, des chansons [...] c'est une philosophie, une manière*

de vivre » (N'Sougan, 1969 : 20-21). L'oralité perceptible au niveau de la langue de Kourouma est constituée des métaplasmes, des emprunts, des calques et décalques qui sont d'autres stratégies de malinkisation du français.

3.1. Des métaplasmes

C'est un des phénomènes de contact de langues qui se manifeste dans la forme des mots. Il existe plusieurs types de métaplasmes, à savoir l'apocope, l'épenthèse, l'aphérèse, etc. que nous avons appelés les métaplasmes lexicaux. Dubois *et al.* (2001 : 183) définissent l'épenthèse comme « *le phénomène qui consiste à intercaler dans un mot ou un groupe de mots un phonème non étymologique pour des raisons d'euphonie, de commodité articulatoire, par analogie, etc.* ». Il en va ainsi des occurrences *zeneral* (général), *sekte* (secrétaire), *gard* (gardes), *fadarba* (Faidherbe), *pratati* (pestateire), *progrssi* (progressiste), etc.

(28) C'est ainsi que dans cet état-major, on trouve généralement le génie méchant Gomo (le gouverneur), le *Zeneral* Malia (le général militaire), le King Zuzi (le roi des juges), le *sekte* (le secrétaire de l'administration) et le kaporal *Gardi* (le caporal des gardes) (Kourouma, 1998 : 150).

(29) Le messager libre de ses mouvements, effaré, se prosterna :

- Pendant huit soleils et soirs, j'ai voyagé pour venir vous annoncer que les Toubabs de « *fadarba* » descendent vers le sud (Kourouma, 1990 : 18).

3.2. Les emprunts

Les emprunts linguistiques relevés chez bon nombre d'auteurs africains proviennent des langues africaines qui sont des langues essentiellement orales, pour la raison qu'elles sont très rarement langues officielles dans leurs pays respectifs et sont très peu utilisées à l'écrit⁵. Le contexte francophone étant fondé sur un seul français de référence, celui légitimé par l'Académie française, les emprunts que le français fait aux langues africaines sont tout simplement dépourvus de légitimité, et ils ne peuvent intégrer les écrits officiels. Ils sont condamnés à n'exister qu'à l'oral, en attendant qu'un écrivain vienne les utiliser dans son œuvre littéraire par souci d'affirmation identitaire. C'est du moins la lecture que suscitent les occurrences suivantes qui expriment diverses réalités de l'univers socioculturel malinké :

a) Les habitudes alimentaires

- (30) Vous étiez le seul à pouvoir le faire parce que le riz, le mil, le *dolo*, le vin, la bière parce que on vous avait payé une partie de votre pécule d'ancien combattant d'Indochine (Kourouma, 1998 : 76).
- (31) Au petit déjeuner, vous ne vous êtes pas contenté de votre tasse de café habituel, vous vous êtes alourdi de *foutou* au gibier et avez absorbé deux calebasses de *bissap* (*Ibid.* : 340).

b) L'univers de la chasse

- (32) Les mois de réjouissance commencent par la rencontre des chasseurs, le *dankun* nous réunit tous (vous, chasseur, et nous, griots de chasseurs) tous les ans, dès les premiers frissons de la bonne saison (*Ibid.* : 311).
- (33) Sakouna leur a enseigné par la pratique la technique de la chasse, les rites, les mythes, l'idéologie et l'organisation de la confrérie des chasseurs malinkés et senoufos, le *donso-ton* (*Ibid.* : 312).

c) L'univers du surnaturel

- (34) Elle était née avec des dons de la divination, était possédée par le génie de la divination, le *fa* (*Ibid.* : 60).
- (35) On allait apporter tous ces objets de sacrifices au fils de l'exciseuse qui avec sa mère avait lancé par jalousie le mauvais sort, le *koroté* contre la jambe droite de ma mère (Kourouma, 2000 : 26).

La plupart de ces emprunts sont au stade de xénisme, qu'Edema (2004 : 227) présente comme « *des mots étrangers à la langue française utilisés dans un texte francophone, quel que soit le stade d'entrée ou la nature d'usages : emprunts et pérégrinismes* ». L'on peut déjà percevoir, à partir des métaphores qui rappellent les tout premiers contacts de langues européennes et africaines et les emprunts lexicaux qui renvoient aux référents culturels ouest-africains ou malinké, l'oralité chez Kourouma. En plus, s'agissant des emprunts, ceux-ci désignent des realia ouest-africaines, et plus particulièrement les realia malinké. Ces premières manifestations de l'oralité chez Kourouma reprennent l'univers culturel du peuple qui est un peuple de chasseurs si l'on s'en tient aux histoires de chasses qui sont racontées dans la prose romanesque de l'écrivain ivoirien d'ethnie malinké.

3.4. Des calques et décalques

La volonté manifeste d'offrir au français, langue étrangère⁶, une âme africaine en général, malinké en particulier, conduit l'écrivain ivoirien à l'africanisation ou la malinkisation littéraire du français qui se matérialise par l'introduction volontaire des calques et décalques de la langue malinké. Ngalasso (2001 : 37) définit d'ailleurs le calque comme « *un mode d'emprunt par traduction de la forme d'une langue étrangère à la langue dans laquelle se tient le discours (métalangue), ici le français : les mots sont français alors que la structure syntagmatique dans laquelle ils s'intègrent n'est pas française, elle est malinké* ». Pour ce qui est des décalques, il les définit comme des « *constructions énonciatives incompréhensibles du francophone ordinaire parce que calquées du malinké* » (Ngalasso, 2001 : 37). Ils sont sentis comme des expressions idiomatiques. Il s'agit de « *toute forme grammaticale dont le sens ne peut être déduit de sa structure en morphèmes et qui n'entre pas dans la constitution d'une forme plus large* » (Dubois et al., 2001 : 239). On relève les calques traductionnels qui consistent en la transposition des constructions d'une langue à une autre :

- (36) Ce sont des épouses qui n'ont été librement offertes, des femmes dont les *attachages de colas* et les mariages ont été régulièrement accomplis (Kourouma, 1990 : 247).
- (37) Il faut se réveiller de bonne heure quand on doit dans sa journée *marcher une longue piste* (Kourouma, 1998 : 42).
- (38) Le marabout et ses disciples *courbèrent les prières* d'une manière différente des pratiques de la région (*Ibid.* : 51).

Chez Ahmadou Kourouma, la langue française côtoie les langues ouest-africaines, et plus particulièrement la langue malinké qui est sa langue maternelle, de laquelle sont tirés des calques et décalques tels que « *danseurs de cadavres, femme porteuse de pagne, un voyage au mauvais sort, attachage de colas, marcher une longue piste, vivre chacune de ses épouses, courber les prières, etc* ». L'échantillon prélevé dans le roman *Les soleils des indépendances* est constitué des occurrences telles que « *soutenir un petit rhume, connaître la honte, refroidir le cœur, conserver le cœur froid, asseoir le deuil* », etc.

- (39) Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahim, de race malinké, ou disons-le en malinké : il *n'avait pas soutenu un petit rhume...* (Kourouma, 68 : 9).
- (40) Tu ne *connais pas la honte* et la honte est avant tout, ajouta-t-il en reniflant (*Ibid.* : 15).

(41) Des mains tremblantes se tendaient mais les chants nasillards, les moignons, les yeux pesants, les oreilles et nez coupés, sans parler des odeurs particulières, *refroidissez le cœur* de Fama (*Ibid.* : 26).

(42) Tout commença le soir même que Fama arriva à Togobala. Il alla saluer, se courba, se pencha à la porte de la case où les veuves *asseyaient le deuil* [...] (*Ibid.*: 123).

Ces décalques offrent au français de Kourouma une couleur ouest-africaine malinké. Il en est de même des calques expressifs qui sont considérés par Edmond Biloa (2003) comme des calques lexico-sémantiques ou calques sémantiques. Il s'agit de constructions courantes dans les langues africaines qui visent à apporter un peu plus d'expressivité. On se dit qu'ils sont pour la plupart issus de la langue malinké, langue maternelle de l'auteur ; ils constituent à cet effet différents visages de la malinkisation de la prose romanesque de Kourouma. On relève un premier ensemble dans le roman *En attendant le vote des bêtes sauvages* :

(43) Il était venu pour vous accueillir, vous emmener avec lui et vous ne pourriez pas faire autrement parce que lui, l'Empereur, était votre vrai, votre *vrai grand frère de sang* (Kourouma, 1998 : 209).

(44) L'Empereur avait alors fait arrêter les tambours, les trompettes, les guitares et les chants, mais ce fut pour s'égarer dans un discours interminable sur votre fraternité. Vous étiez son *vrai frère*, son *frère de sang* et d'armes (*Ibid.* : 215).

La plupart des calques expressifs renvoient à la parenté. En plus de ce type de calques, l'on rencontre dans le corpus littéraire des calques de style qui peuvent également être classés dans le registre de calques sémantiques, les calques que l'on qualifierait de « calques symboliques », parce que permettant à l'écrivain de dire in extenso une sémantaxe qui est spécifique à la culture des locuteurs en s'aidant des mots français. Syntaxiquement, il s'agit de groupes syntagmatiques « corrects », mais qui sémantiquement et socioculturellement requièrent une compétence culturelle pour qu'ils soient compris. Ce type de calques est constitué dans la plupart des cas de locutions verbales. Peuvent être considérées comme telles les occurrences ci-dessous, extraites du roman *Monnè, outrages et défis* :

(45) Bakary, un garçon un peu plus âgé que Moussokoro, qui avait été un compagnon de jeu et pour lequel elle avait de l'estime *proposa ses colas* (Kourouma, 1990 : 135).

(46) Un soir, une griotte s'introduisit dans la case de sa mère. Moussokoro n'avait pas encore onze ans. Un garçon de son groupe d'âge aimait Moussokoro et *offrait des colas* pour la retenir comme femme de groupe d'âge. Il était ennuyeux, les

colas furent refusés (Ibid. : 135).

Nous avons en outre les calques stylistiques qui sont des expressions imagées et analogiques chez Ahmadou Kourouma. Elles sont souvent directement puisées dans les langues locales et elles sont traduites en langue d'écriture. Ces calques participent eux aussi de la réalisation d'un projet littéraire qui repose sur l'africanisation du français littéraire. Il est alors aisé de voir que la plupart des calques stylistiques attestés dans le corpus sont extraits du patrimoine culturel malinké et ouest-africain. Nous avons relevé un premier ensemble d'exemples dans le roman *Les soleils des indépendances* :

(47) Les plus grands chasseurs de la fête *avalèrent leurs fusils et trophées* (Kourouma, 1968 : 124).

(48) Toute la journée il devenait intraitable comme un âne nouvellement circoncis. Pour arrêter cette mauvaise humeur et les palabres gâtées par les *bouffées de colère*, les deux vieillards spontanément payèrent (*Ibid.* : 127).

(49) Fama subodorait les premières fumées de l'incendie qui le menaçait, il pouvait s'enfuir. « Mais un Doumbouya, un vrai, ne *donne pas le dos au danger* », se vanta-t-il (*Ibid.* : 157).

On relève une autre série dans le roman *Monné, outrages et défis* :

(50) Les soleils ne se couchaient pas pour lui, il n'approchait pas une femme plus d'une fois pour lui appliquer un enfant (Kourouma, 1990 : 98).

(51) Un authentique Kuruma se reconnaît à ceci qu'il croit aux paroles et se dévoue toujours à des causes qui ne valent pas le pet d'une vieille grand-mère (*Ibid.* : 183).

Il arrive souvent que le romancier Ahmadou Kourouma fasse passer des proverbes malinkés ou ouest-africains en français. Les constructions obtenues à la suite de l'opération de traduction exigée dans cet exercice révèlent en filigrane la structure profonde de la langue maternelle de l'auteur. Dans la prose romanesque de cet auteur, on en rencontre une quantité non négligeable, mais nous contenterons de quelques exemples :

(52) Nous les repousserons quand nous saurons tout refuser, tout sacrifier. Ne nous dissimulons pas la vérité ; la *fumée de la hutte qui brûle ne se cache pas*. Sachons avancer, reculer aussi. Le combat final doit être soigneusement préparé. Pour sauter loin, *sachons attacher la ceinture et retrousser les pieds du pantalon* (*Ibid.* : 27).

(53) Et jamais un africain ne sera assez mesquin pour chercher à savoir ce qui se trace sur les comptes du chef que le suffrage universel a désigné. *On ne regarde pas chez nous dans la bouche de celui qu'on a chargé de décortiquer les arachides*

de la communauté ou dans la bouche de celui qui fume les agoutis chassés par tout le village (Kourouma, 1998 : 195).

(54) En tout, un fils de chef et un musulman conservent le cœur et demeurent patient car à vouloir tout mener au galop, on enterre les vivants, et la *rapidité de la langue nous jette dans de mauvais pas d'où l'agilité des pieds ne peut nous retirer* (Kourouma, 1968 : 22).

Chez un auteur comme Ahmadou Kourouma, les proverbes sont très nombreux. Nous n'avons retenu qu'un échantillon de trois proverbes calqués sur le modèle linguistique malinké. L'examen des emprunts, des calques et des décalques chez l'écrivain ivoirien permet d'observer une volonté manifeste de l'écrivain de mettre en valeur la culture ouest-africaine en général, malinké en particulier. C'est d'ailleurs ce qui semble caractériser l'écrivain et l'œuvre ouest-africains qui sont très attachés à leurs aires socio-culturelles, si l'on s'en tient à Semujanga (1999 : 20) qui affirme que « *le roman ouest-africain actuel correspond, dans sa forme et dans son contenu, aux structures mentales de l'Africain de transition qui affectivement reste attaché à la culture traditionnelle et dans la pratique tente de créer - il y est obligé - une nouvelle culture* ». L'oralité ouest-africaine ou malinké constitue un des moments de cet attachement affectif.

Il apparaît au bout du compte que les formes littéraires traditionnelles - généralement appelées genres oraux - telles que les proverbes, les images, les chansons, les dictons, les contes, les légendes, etc., ne sont pas les seuls représentants de l'oral et de l'oralité dans l'œuvre littéraire d'Afrique francophone. Nous venons de voir qu'il existe bien d'autres ambassadeurs de l'oralité et de l'oral ; ils sont dans la langue de l'écrivain et non dans le texte. On a appelé cette oralité et cet oral, l'oralité et l'oral linguistiques. Il s'agit à titre de rappel des traits intonationnels, des allongements vocaliques, des emprunts lexicaux et des calques et décalques que l'on a retrouvés chez le Camerounais Patrice Nganang et chez l'Ivoirien Ahmadou Kouroum. Il apparaît aussi que si les deux écrivains font une part belle à l'oral et à l'oralité, leurs motivations sont différentes. L'écrivain camerounais exploite l'oral pour faire œuvre de témoignage linguistique ; il se soucie d'un réalisme linguistique. On ne pourrait donc pas parler de l'oralité chez lui, mais plutôt de l'oral populaire. Son roman fait étalage d'une culture urbaine populaire camerounaise. L'écrivain ivoirien, Ahmadou Kourouma, quant à lui, ne se préoccupe pas d'un réalisme linguistique ; c'est chez lui que l'on doit parler d'oralité qui se justifie par sa volonté manifeste de donner à son œuvre littéraire une place de choix de la culture ouest-africaine ou malinké, dans le souci d'une affirmation identitaire. L'auteur ne se contente pas de reproduire les façons de parler des Ivoiriens, comme le fait Nganang au Cameroun, il veut marquer son français d'un sceau identitaire qui rappelle l'Afrique traditionnelle. Il milite pour une affirmation de l'identité africaine dans un texte littéraire en français. Et si l'oralité et l'oral tel qu'ils viennent

d'être décrits dans la présente étude constituaient une échappée à la norme en francophonie qui, on le sait, est génératrice du sentiment d'insécurité ?

Bibliographie

- Amedegnato Ozouf, S. 2011. Quelle légitimité pour le français d'Afrique ? In : *Légitimité, Légitimation*. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux.
- Biloua, E. 2008. « Le français au Cameroun : de l'inventaire des particularités lexicales au dictionnaire ? ». *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*, n°7, pp. 1-27.
- Biloua, E. 2003. *La langue française au Cameroun*. Berne : Peter Lang.
- Biloua, E. 1998. Le français parlé au Cameroun. In : *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Marseille : Publication de l'Université de Provence.
- Dili Palaï, C. 2005. « L'esthétique de la parole dans *Le sorcier signe et persiste* de Camille Nkoa Atenga ». *Lecture II. Revue du cercle d'Etudes littéraires et Sémiolinguistiques de Yaoundé (CELSY)*, n°8, pp.31-49.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., Mevel, J.-P. 2001. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Dumont, P., Maurer, B. 1995. *Sociolinguistique du français en Afrique noire francophone*. Vanves : EDICEF.
- Ebongue, A. E. 2012. *De l'insécurité linguistique dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma*, Thèse de doctorat/Ph/D, Université de Yaoundé I.
- Ebongue, A. E. 2010. Rapport à la langue d'écriture et identité littéraire camerounaise. In : *Rupture et Transversalité de la Littérature Camerounaise*. Yaoundé : Editions CLE.
- Edema, A. 2004. « Les xénismes dans les romans africains : entre citations, traduction et créativité lexicale ». *Le Français en Afrique*, n°19, pp. 226-243.
- Kane, M. 1974. « Sur les formes traditionnelles du roman africain ». *Revue de Littérature comparée*, 3-4, pp. 536-568.
- Klinkenberg, J.-M. 1994. Insécurité linguistique et production littéraire. Le problème de la langue d'écriture dans les lettres francophones. In : *L'Insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Louvain-la-Neuve : Numéro spécial des Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain.
- Kourouma, A. 2000. *Allah n'est pas obligé*. Paris : Le Seuil.
- Kourouma, A. 1998. *En attendant le vote des bêtes sauvages*. Paris : Le Seuil.
- Kourouma, A. 1990. *Monnè, outrages et défis*. Paris : le Seuil.
- Kourouma, A. 1970. « Processus d'africanisation des langues européennes ». In : *Littératures africaines. Dans quelle(s) langue(s) ?*, Yaoundé : Nouvelles du Sud.
- Kourouma, A. 1968. *Les soleils des indépendances*. Paris : Le Seuil.
- Kuitche Fonkou, G. 2003. « De l'oralité à l'écriture dans la littérature africaine : contribution de la langue française ». *Revue des Sciences Humaines*, n°1, pp. 45-71.
- Lafage, S. 1995. « Terminologie populaire et floristique ivoirienne ». *Le français en Afrique*, Revue du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, n°10, pp. 98-113
- Lipou, A. 2001. « Normes et pratiques scripturales africaines ». *Diversité culturelle et linguistique : Quelles normes pour le français ?* AUF, pp. 115-135.
- Manessy, G. 1994. *Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*. Paris : L'Harmattan.
- Mendo Zé, G. 1990. *Une crise dans les crises. Le français en Afrique noire francophone : Le cas du Cameroun*, Paris : ABC.
- Ngalassao-Mwatha, M. 2001. De *Les Soleils des indépendances* à *En attendant le vote des bêtes sauvages*. Quelle évolution de la langue ? In : *Littératures francophones. Langue et style*. Paris :

L'Harmattan.

Nganang, P. 2001. *Temps de chien*. Paris : Serpent à plumes.

Noah, I.-J. 1982. *Les Contes du Cameroun*. Paris : Hachette.

Noumssi, G.-M. 2009. *La Créativité langagière dans la prose romanesque d'Ahmadou Kourouma*. Paris : L'Harmattan.

N'Sougan, A. 1969. *Sociologie des sociétés orales d'Afrique noire*. Paris/La Haye : Mouton.

Provenzano, F. 2006. « Francophonie et études francophones : considérations historiques et métacritiques sur quelques concepts majeurs », *PORTAL Journal of Multidisciplinary International Studies*, n° 2 pp. 1-18, <http://epress.lib.uts.edu.au/ojs/index.php/portal> (Consulté le 03 mars 2009)

Renaud, P. 1979. « Le français au Cameroun ». *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*. n° 7, pp. 17-41.

Semujanga, J. 1999. *Dynamique des genres dans le roman africain*. Paris : L'Harmattan.

Tabi-Manga, J. 2000. *Les politiques linguistiques au Cameroun*. Paris : Karthala.

Notes

1 Pour avoir une idée nette sur le nombre de langues identitaires pratiquées au Cameroun, lire par exemple Tabi-Manga (2000).

2 Il faut relever que le pidgin-english se pratique aussi dans les zones francophones notamment dans les régions de l'Ouest et du Littoral. De même, le camfranglais, parler des jeunes francophones, est aussi pratiqué par les jeunes anglophones aussi bien des zones anglophones que des zones francophones, à condition qu'ils aient une culture francophone et qu'ils soient en contact avec la jeunesse francophone.

3 Pour Ebongue (2012), ce choix d'écriture émane d'un sentiment d'insécurité linguistique que nourrit tout écrivain francophone. Lire à cet effet Klinckenberg (1994), Provenzano (2006), Ebongue (2010), etc.

4 Dans un continuum linguistique, le basilecte désigne une variété de langue qui se situe au bas de l'échelle et qui est parlée par les locuteurs très peu lettrés. Biloa (2008 : 11) affirme à cet effet que « la variété basilectale est parlée par des gens peu lettrés ou presque analphabètes. Ses locuteurs se recrutent dans la paysannerie, le prolétariat urbain et rural et le lumpen-prolétariat ». Au-dessus du basilecte se trouvent le mésolecte et l'acrolecte qui sont respectivement des variétés linguistiques des moyens lettrés et des locuteurs lettrés. Pour Dubois *et al.* (2001 : 63), le basilecte est « la variété autochtone la plus éloignée de l'acrolecte ». Il faudrait, en français du Cameroun, une étude pour déterminer les distributions des marqueurs d'intonations, [o] et [a], en fonction d'un certain nombre de variables telles que le niveau scolaire, l'origine tribo-ethnique, âge, etc. On observe cependant que ces deux sons sont utilisés à l'oral et dans des contextes informels par des locuteurs très peu scolarisés.

5 Ce qui fait des Africains de parfaits locuteurs de leurs langues maternelles à l'oral ; très peu d'entre eux sont capables d'écrire celles-ci. La raison est qu'ils n'ont pas été scolarisés dans ces langues.

6 Langue étrangère n'est pas à prendre ici au sens didactique du terme.